



Fin des travaux d'extension de la mairie
attendue pour septembre

Démarrage de la rénovation du bâtiment
historique à la rentrée



ÉDITO	p 2
FINANCE	p 3 à 7
ACTUALITÉS	p 8
SANTÉ	p 9
VIE CITOYENNE	p 9
ESPACE DÉMOCRATIQUE	p 10
ÉLECTIONS JUIN 2021	p 11
AGENDA	p 12





Le mois d'avril est le mois du vote du budget dans l'ensemble des communes de France.

Marquillies n'échappe pas à cette règle et c'est le 16 avril dernier que nous avons procédé au vote de notre budget sous une forme inédite puisque la situation sanitaire l'exigeait.

Celles et ceux qui le souhaitent ont pu suivre la retransmission en direct de ce Conseil Municipal sur notre page Facebook.

Le vote du budget est toujours un moment important puisque conditionnant l'action de notre collectivité.

2021 est la première année pleine de notre mandat. Malgré le contexte, nous maintenons les perspectives que nous avons tracées. Pour ce faire, j'ai la chance de m'appuyer sur des services municipaux compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général.

L'équipe municipale a ainsi voté un budget équilibré sans hausse d'impôts même si la prolongation de la crise n'a pas facilité notre tâche : dépenses imprévues en équipement sanitaire, en embauche de personnel supplémentaire entraînant la réorganisation de nos services périscolaires.

Vous pourrez tout au long de ce bulletin découvrir tous les chiffres de ce budget qui tout en restant raisonnable n'en est pas moins volontariste.

Vous y trouverez également les projets que nous envisageons pour l'année et les années à venir puisque certains d'entre eux ne pourront pas se réaliser en une seule année.

Comme vous pouvez le constater, quand vous passez par la place du village, les travaux de la mairie avancent en respectant le planning établi. Les travaux d'embellissement de la commune tracent leur chemin :

ronds-points embellis, changement de plantations dans les bacs en bord de voirie, décorations de Noël, création d'un chemin d'accessibilité salle Castel, réfection de salles de classe.

La rue du Touquet est devenue moins bruyante, les travaux de rénovation du réseau d'eau potable ont débuté, les travaux de voirie rue de Verdun suivront. Le café le Tropical a été préempté permettant ainsi la sauvegarde du commerce dans notre village.

Le centre de loisirs de Pâques a bien eu lieu durant deux semaines pour les enfants des personnels prioritaires.

Les séances de vaccination Covid sur La Bassée ont été facilitées par l'action de la commune.

Un seul regret : que les animations, les manifestations planifiées n'aient pu avoir lieu. Un lourd handicap pour les associations qui sont totalement à l'arrêt et voient leurs trésoreries mises à mal même si les subventions de la commune ont été reconduites à l'identique de l'année précédente.

Nous nous tenons toujours à l'écoute de ces associations pour qu'elles redémarrent rapidement leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Avec optimisme, je souhaite évidemment que les vacances d'été soient marquées par le retour de la proximité et de la vie sociale. Ainsi Marquillies retrouvera son cadre de vie tant espéré.

Continuons d'être vigilant, protégeons-nous et protégeons les autres.

Bien cordialement,

Dominique Dhennin
Maire de Marquillies



2020 une année impactée par la crise financière

2020 fut marquée par l'apparition du Coronavirus. Si notre vie fut bouleversée, cette crise a également eu des effets significatifs sur la gestion de la commune.

Confinement, déconfinement, reconfinement, fermeture de l'école Jacques Prévert, suppressions d'évènements festifs, multiplication des lieux de garderie (et donc du nombre de personnel), service minimum à l'école et au centre de loisirs, achat de masques, de gels et matériels de protection...

Sur 2020, les principaux impacts sur les finances de la commune sont :

- **Achats de masques / Gels hydroalcooliques / Distributeurs de gel / Plexiglass / Thermomètres** : charge supplémentaire de 30 900 € (notons une subvention reçue pour 8 000 € suite à ces dépenses).

- **Impacts sur la vie de la commune**, arrêt cantine et garderie - et donc des prestations de restauration scolaire - puis triplement du personnel nécessaire pour le périscolaire - et donc recrutement personnel supplémentaire - baisse nombre d'évènements festifs... : économie de 3 000 €.

Moins impacté, le calendrier du programme d'investissement a souffert et souffre toujours des confinements successifs entraînant des retards dans le démarrage des chantiers.

Toutefois le principal chantier, l'extension de la mairie, a bien avancé sur 2020 et devrait être finalisé cet été.

On notera pour autres chantiers significatifs: de nouveaux modules au skate-park, le ravalement de façade des maternelles, un nouveau bâtiment modulaire pour les ateliers communaux, de nouveaux ordinateurs pour le personnel de la mairie.

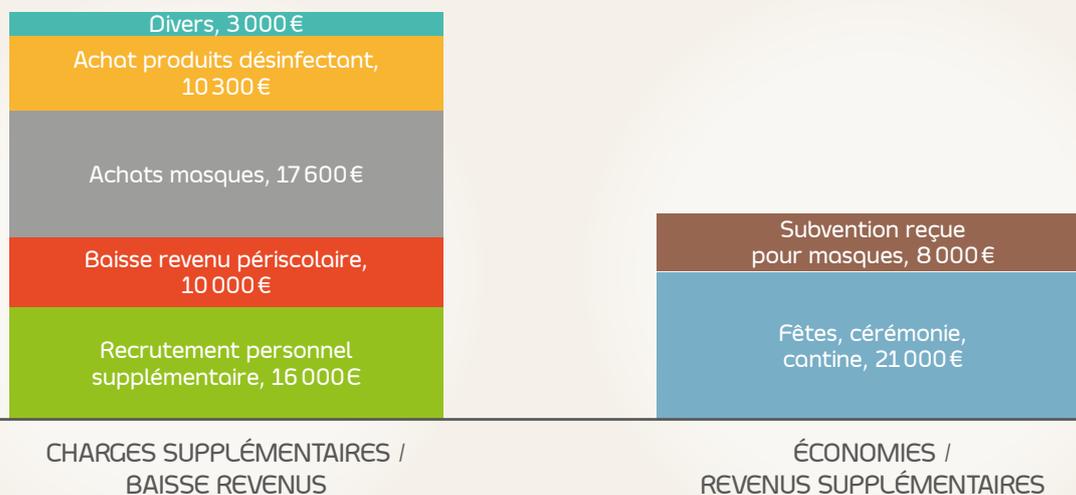


Distributeur de gel



Skate-park

Impacts du covid sur les Finances : 27 900 € de reste à charges pour la commune



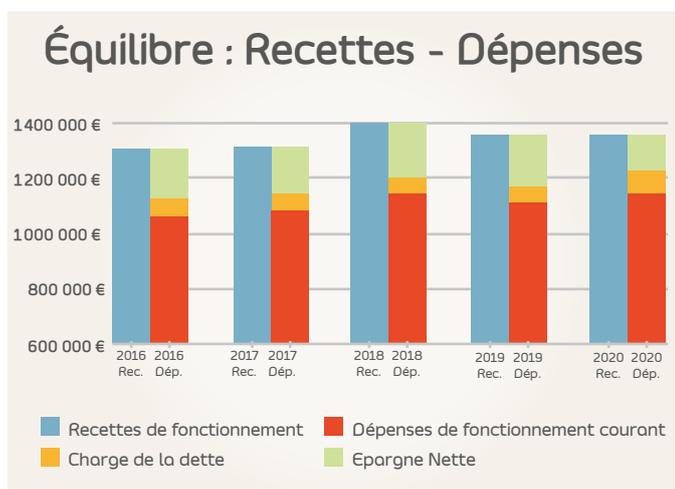
Marquillies : une gestion raisonnée et saine de nos finances – rétrospective 2016 - 2020

Maintenant que les éléments exceptionnels de l'année 2020 ont été présentés, comment se portent les finances de la commune au 31 décembre 2020 ?

Evolution de l'imposition : Aucune augmentation comme promis

Fidèle à ses promesses de campagne et comme depuis maintenant plusieurs années, l'équipe municipale s'est engagée dans la stabilité des taux d'imposition.

Si les taux sont stables, l'évolution de la base imposable évolue favorablement (alimentée notamment par les nouvelles constructions / extensions ...). Cela permet d'augmenter cette ressource pour la commune de 8000€ cette année (et 49000€ depuis 2016).



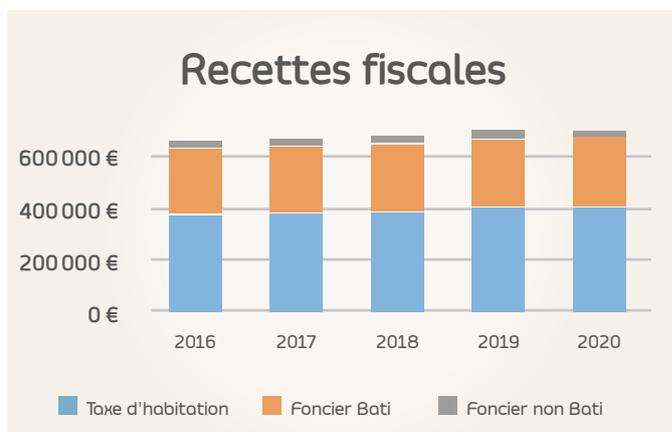
Un niveau d'endettement faible et une trésorerie largement excédentaire : une liberté d'action pour notre programme d'investissement.

Enfin concernant notre niveau d'endettement, nous bénéficions d'années de gestion saine et présentons une situation nette de trésorerie largement excédentaire.

Nous avons au 31 décembre 2020 :

- ✓ 1 118 130€ de trésorerie disponible
- ✓ 351 370€ de dettes

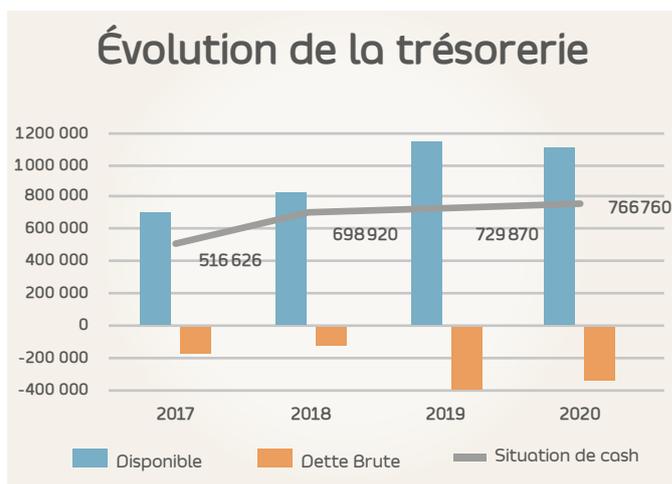
→ **Soit une trésorerie excédentaire de 766 760€.**



Une épargne nette en baisse compte tenu de la crise, mais toujours largement excédentaire

→ **Des recettes de fonctionnement et des charges de fonctionnement en baisse compte tenu des éléments présentés page précédente.**

→ **Une charge de la dette en légère hausse à 73000€ (+ 6000€).**



Cette gestion saine nous permet d'avoir toute liberté pour nous permettre d'investir sur les sujets d'importance qui se présentent devant nous.

Décomposition des charges de fonctionnement de la commune

Sans rentrer dans le détail de chaque rubrique, vous trouverez où vont les dépenses de la commune :

• Le personnel municipal :



Artisans au quotidien pour votre qualité de vie (agents administratifs en mairie, agents techniques pour la propreté des bâtiments, ou le fleurissement du village, mais aussi les ATSEM à l'école Jacques Prévert), nos 16 collaborateurs titulaires épaulés par du personnel extérieur en cas de tensions (comme cette année) représentent naturellement une part significative dans notre budget avec **près de la moitié** des dépenses de fonctionnement de la commune (49%).

• L'énergie :



Indispensable pour éclairer nos rues, chauffer nos bâtiments, faire fonctionner nos outils et véhicules, les différents types d'énergie représentent **8 % de nos dépenses annuelles**.

• Indemnités des élus :



11 des 19 élus bénéficient d'indemnités en compensation du travail et des responsabilités incombant à leurs fonctions. D'un montant brut compris entre 233 € pour les conseillers délégués, 502 € pour les adjoints et 1 303 € par mois pour M. le maire, cela représente **5 % des dépenses de fonctionnement de la commune**.

• Prestations de services :



Que ce soit pour la restauration scolaire, pour les animations dans les classes ou lors des centres de loisirs, nous avons recours à des prestataires extérieurs. L'ensemble de ces prestations représente **6 % de nos dépenses**.

• Fournitures :



Pour l'école, pour la mairie, pour les ateliers municipaux... tout service à besoin de s'équiper en matériel, équipement, outils...

Pour la commune, cela représente **9 % de nos dépenses** soit près de 100 000 € sur 2020 (montant exceptionnellement haut compte tenu de l'achat de masques / distributeur de gel... cf p3).

Les autres dépenses étant constituées par l'entretien, maintenance, transfert de charges à la MEL (12%), fêtes et cérémonies (2%), CCAS/Associations (3%) et divers (6%).

Comparatif avec les communes environnantes

351 000€ de dettes, 122 000€ d'épargne nette,... si l'évolution dans le temps de notre budget montre la trajectoire des finances de la commune, un comparatif avec nos communes voisines vous permettra également de mieux appréhender les forces et faiblesses de notre commune.

Pour cela nous avons comparé les chiffres 2019 (seuls disponibles à l'heure où nous rédigeons ce bulletin) des villages voisins ayant une taille comparable (Salomé, Illies, Herlies, Hantay, Don et Fournes en Weppes). L'ensemble des données sont établies en Euros par habitant.

L'idée étant de comparer Marquillies au panel susnommé, et non de stigmatiser la gestion de telle ou telle ville, nous avons retiré les noms des villes, Marquillies étant sur chaque graphique la dernière colonne, en orange.

• Dépenses de Fonctionnement

Sur ce graphique nous constatons que nous avons un niveau de dépenses de fonctionnement (charges de personnels / frais d'assurance / frais d'énergies ...) légèrement inférieur à la moyenne des commune (551 €/an et par hab, vs 658€ pour le panel).

• Épargne Brute

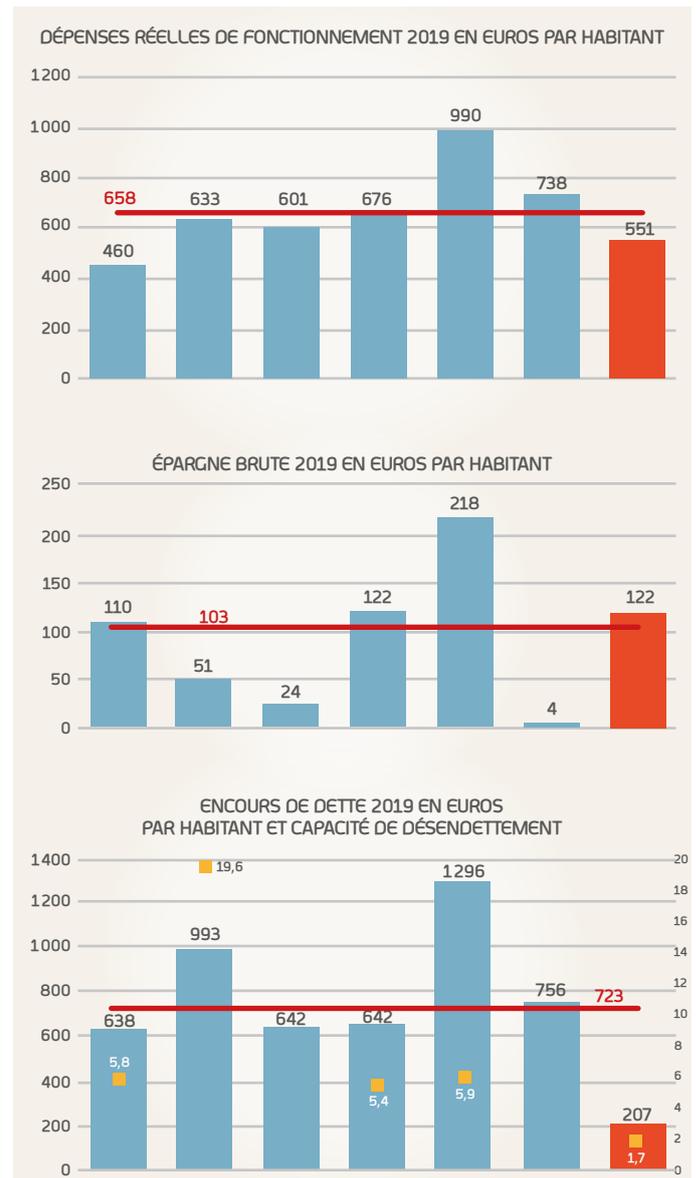
Nous constatons ici que notre épargne brute (ou capacité d'autofinancement) est légèrement supérieure à la moyenne du panel.

Notez par ailleurs la forte disparité, avec une commune générant un fort excédent (c'est-à-dire la commune ayant les taux d'imposition les plus élevés du panel), et d'autres communes arrivant juste à l'équilibre.

• Endettement / capacité de désendettement

Sur ce dernier graphique, nous présentons l'endettement brut par habitant et la capacité de désendettement de chaque commune (montant de la Dette Brute divisée par l'épargne brute: «il faut attendre combien d'années pour pouvoir rembourser la dette avec les excédents générés par la commune»).

Notre dette brute étant faible, et notre épargne brute dans la moyenne de nos voisins, notre capacité de désendettement est très bonne (moins de 2 ans, quand le niveau moyen est de 5 ans, et que certains de nos voisins n'ont pas de capacité à rembourser leurs dettes).



Ce niveau faible d'endettement, associé à notre trésorerie excédentaire de 1,1 millions d'Euros, nous permettent de pouvoir saisir les opportunités qui se présentent à nous (acquisition tropical – pour la défense de l'offre de commerce dans notre village) et d'avoir une pleine liberté dans les prochains projets d'investissement, et en premier lieu la restructuration du groupe scolaire.

Présentation du budget 2021



Finalisation à l'été de ce projet qui aura duré 3 ans pour un budget total de près de 650 000 € dont la moitié financée via des subventions.

Restent près de 500 000 € à payer cette année.

Démarrage de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur le projet de refonte du groupe scolaire.



Dans un contexte difficile, nous souhaitons apporter notre soutien à l'ensemble des associations en maintenant les subventions à un niveau identique.



Acquisition Tropical

320 000 € d'investissement sur fonds propres (utilisation trésorerie) et subventions (50 000 €)
1 200 € de loyers mensuels espérés en plus de maintien d'un commerce de proximité.

Finalisation Extension Mairie

38 000 € d'investissement dont 15 000 € de subventions.

Eclairage LED



AMO Groupe Scolaire

Création d'un « Parcours Santé » à proximité du groupe scolaire avec mise en place d'agrès.

Parcours Santé

Maintien des taux d'imposition

Conformément à notre engagement, pas de hausse des taux des taxes locales.

Maintien des subventions aux associations

Prise en compte du contexte sanitaire actuel dans le budget (hausse des charges de personnel).

Toujours un environnement de crise sanitaire

Retrouvez l'actualité de votre village au quotidien sur la page Facebook « Ville de Marquillies »



Fleurissement du village



Chantier extension de la mairie



• Groupe Scolaire



Projet du mandat, la refonte du groupe scolaire est en phase d'étude. Les parents marquillois ont été sollicités pour connaître leurs avis sur l'école telle qu'elle est aujourd'hui avec ses forces et ses faiblesses afin de construire un projet au plus juste des besoins.

La mairie s'appuie sur l'agence INORD (département d'ingénierie du Département) qui nous a fourni une première étude qui sera à parfaire.

• Mairie

Comme vous pouvez le constater jour après jour le chantier de l'extension de la mairie avance bien. Une livraison pour la rentrée de septembre est toujours d'actualité.

• Tropical



La signature chez le notaire a eu lieu fin Avril, et comme convenu avec les cédants, ces derniers ont quelques semaines pour organiser leur déménagement. En parallèle le recueil de candidatures avance bien et le dépouillement des offres pourra avoir lieu fin juin.

• Fleurissement du village

Comme à chaque printemps, nos agents égaient le village en plantant des fleurs dans tous les emplacements dédiés le long de nos trottoirs.

Nos agents se sont mutés cette année en créateurs d'espaces fleuris et de nouvelles plantations ont remplacé les arbustes des rue du Touquet et Joliot Curie. Cette transformation améliorera, au-delà de l'aspect visuel des jardinières, l'écosystème en apportant notamment une source d'alimentation complémentaire pour les abeilles.

• Fénart :

La reconversion du garage Fénart est en cours, et les élus ont pu poser toutes leurs questions lors d'une réunion spécifique à Mme Magalie Roger (responsable des tiers-lieux à la MEL) le 5 mars dernier.

Une présentation publique se fera le 19 juin sur place pour vous informer de l'avenir de ce lieu et répondre à vos questions. Cette présentation sera également l'occasion pour d'éventuels porteurs de projets de se manifester.

Un point sur la vaccination

Selon le respect de la stratégie nationale, les plus de 75 ans ont reçu un document dans leur boîte aux lettres, leur conseillant de s'adresser en mairie pour être accompagné dans leurs démarches de vaccination.

Ensuite est venu le tour des plus de 70 ans, puis plus récemment des plus de 60 ans. Enfin, les enseignants de l'école Jacques Prévert et autres professions prioritaires concernées ont pu également s'inscrire par le biais d'une collaboration étroite avec le centre de proximité de La Bassée, l'ancien cinéma Vox ayant été transformé en vaccinodrome depuis le début de la campagne de vaccination.

En effet, avec plus de 450 doses de Pfizer par semaine depuis l'intensification de la campagne de vaccination, puis 315 doses quotidiennes courant mai, de nombreux Marquilloises et Marquillois ont ainsi pu bénéficier de leurs 2 injections. Le cap des 10 000 vaccins sur ce site a d'ailleurs été atteint le 17 mai 2021.

Parallèlement, les médecins traitants et la pharmacie de notre village se lançaient eux aussi, menant la population marquilloise vaccinée à dynamiser la tendance nationale. Il est nécessaire de souligner l'implication et l'excellent travail de tous les acteurs dans ce processus de longue haleine.

La collaboration et l'entraide de tous sont des piliers importants dans la santé, encore plus ces derniers mois, nombre d'entre eux étant totalement bénévoles.

C'est ici la meilleure occasion de les remercier tous.



Néanmoins, loin d'être finie, la vaccination concerne désormais toutes les personnes majeures volontaires. À La Bassée, l'acheminement des vaccins diminuera pour s'arrêter progressivement fin août. À ce jour, si vous souhaitez vous faire vacciner, il faut dorénavant vous orienter sur les plateformes de prises de rendez-vous.

Vaccinés ou non, les gestes barrière restent d'actualité dans les semaines à venir selon le protocole annoncé par le gouvernement, relayé sur notre page Facebook.

VIE CITOYENNE

Présentation de votre nouvelle conseillère

Début 2021, nous avons appris la démission de Jean Cot, dont les obligations professionnelles n'étaient pas compatibles avec une participation active dans l'équipe municipale. C'est donc Marine Lepage, 16^{ème} sur la liste de " Agir Ensemble pour Marquillies " qui intègre l'équipe municipale.



Bonjour Marine, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Bonjour ! J'ai trente et un an. Je suis professeur des écoles à Fives. J'ai emménagé à Marquillies avec mon conjoint voici trois ans. L'année 2020 n'est pas tant pour moi l'année du covid mais l'année de naissance de notre premier enfant.

Pourquoi nous rejoindre ?

Je viens de l'Avesnois et en emménageant dans les Weppes, j'ai recherché et trouvé cet esprit village, cette solidarité entre voisins qui me manquaient tant. En vous rejoignant, je souhaite participer à la vie du village aux côtés d'élus engagés et bienveillants.

Que penses-tu pouvoir apporter à l'équipe municipale et à Marquillies dans son ensemble, dans quelles commissions agiras-tu ?

Je pense pouvoir apporter mon envie d'œuvrer au bien vivre ensemble, mes connaissances autour de l'enfance et de l'école ainsi que ma bonne humeur !

J'agis dans la commission environnement et la commission sociale et jeunesse.

Est-ce qu'il y a un projet qui te tient particulièrement à cœur pour ce mandat ?

Oui, la transformation du garage Fenart en Tiers-lieu. C'est un super projet pour apporter de la convivialité et du dynamisme à notre village. Tisser collectivement des liens pour renforcer notre bien vivre ensemble.

"Marquillies autrement"

Chères Marquilloises, chers Marquillois,

Parmi beaucoup d'autres, trois sujets majeurs occupent nos réflexions tant ils sont importants et structurants pour la commune.

Nous vous transmettons notre point de vue sur ceux-ci, par ailleurs transmis par courrier aux élus (es) de la Majorité le 3 avril dernier.

Suppression d'un poste à l'école: Nous affirmons que cette suppression de poste n'est pas due au seul problème démographique. Elle est aussi la conséquence d'une école vieillissante, de moins en moins attractive, du projet de construction de la majorité, illisible par le citoyen, d'une absence d'associations et d'installations sportives qui envoient certains jeunes dans les écoles des villes et villages voisins pour retrouver leurs amis (es) avec qui ils pratiquent leurs activités sportives favorites. Si rien n'est entrepris rapidement, l'école Jacques Prévert peut encore perdre un poste et ainsi passer à 6 classes. Cette situation ne peut plus se satisfaire de constats, mais nécessite de l'anticipation et de l'action.

Courrier reçu de la poste: Nous prenons acte avec satisfaction que la Poste propose des jours et horaires

relativement cohérents avec la fréquentation actuelle. Nous affirmons qu'il est nécessaire de préparer l'avenir dès maintenant en réfléchissant à la manière d'assurer un service postal identique à l'actuel lorsque la poste décidera de fermer son agence. Il est nécessaire également de définir un projet pour l'utilisation du bâtiment lorsqu'il se libérera en cohérence avec la destination future du garage Renault.

Le Tropical: Si nous sommes d'accord sur la nécessité de préempter le Tropical, nous ne partageons pas la décision de louer en l'état le bâtiment, eu égard à son état de vétusté. Notre proposition a toujours été de réhabiliter le bâtiment dans un état d'occupation satisfaisant pour faire trois lots locatifs: 2 appartements avec privatisation des accès, et un commerce de proximité, qui pourrait être un point de vente de boulangerie pâtisserie viennoiserie. Ceci aurait pour effet de satisfaire nos concitoyens tant la demande est forte.

Suite à notre courrier, la majorité municipale n'a pas jugé nécessaire d'échanger sur ces sujets. Il n'est cependant pas trop tard pour que celle-ci prenne les bonnes décisions dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

Agir ensemble pour Marquillies

Nous n'avons pas l'habitude d'utiliser de moyens de communication direct avec vous, préférant consacrer notre temps disponible au bon fonctionnement de la mairie et à l'avancée des travaux en cours.

Toutefois, un an après votre décision qui nous a reconduit dans nos fonctions, nous voulions vous faire un retour sur les actions menées conformément à notre programme, les événements se sont ajoutés et sur la qualité de nos échanges avec le groupe Marquillies autrement.

Tout d'abord, et comme promis, aucune hausse de taxe à nouveau cette année, la bonne gestion des finances de la commune présentée précédemment nous permet de ne pas vous faire supporter les baisses de dotations de l'état et la charge supplémentaire due au Covid.

Les grands projets sont en route : l'extension de la mairie devrait être finalisée à l'été, les consultations pour le groupe scolaire commencent (rencontres avec l'agence Inord – enquêtes auprès des parents Marquillois – entretien avec les enseignants).

À cela s'ajoute la gestion des imprévus – que ce soit la gestion de la crise sanitaire ou l'acquisition du Tropical et la recherche de futurs locataires.

Enfin, il nous faut aussi endurer les interventions du groupe d'opposition, qui si il se présente comme une opposition constructive n'a à date fait comme seule proposition de mettre des caméras de surveillance dans le village.

Mais ils reprochaient en janvier la mobilisation de fonds public pour sauver des activités de commerce privés, et maintenant ils nous reprochent de ne pas faire (et donc financer) des travaux avant mise en location. On aurait préféré qu'ils relayent notre recherche de locataires, cela aurait été une démarche constructive dans l'intérêt de la commune, mais non, on préfère polémiquer.

Dans le même ordre d'idée, Marquillies autrement se félicitait d'avoir sollicité la préfecture pour faire décaler un conseil municipal au motif que la convocation a été envoyée le 9 au lieu du 7, dans un contexte où l'adjoint en charge était hospitalisé (et ils en étaient avertis). La voilà la réalité de notre opposition constructive.

Élections du 20 et 27 juin 2021

Une double élection les 20 et 27 juin prochains

Nous allons être appelés à élire fin juin les membres du Conseil Départemental du Nord et du Conseil Régional des Hauts-de-France le même jour. Quelques rappels utiles à ce propos.



Le Conseil Départemental

Il assume des compétences du quotidien très importantes. En matière éducative il est chargé de la construction et de la maintenance des Collèges. En charge également des routes départementales (Sauf celles qui furent cédées à la MEL en ce qui concerne notre territoire), du Service Départemental de Secours et d'Incendie (SDIS), et de l'aménagement du territoire en soutien aux communes et aux associations. Mais la plus lourde responsabilité a trait à l'action sociale qui représente dans notre département un budget très conséquent: gestion et financement de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), Revenu de Solidarité Active (RSA) et Prestation de Compensation du Handicap (PCH). Enfin la Protection Maternelle et Infantile.

Notre commune fait partie du canton d'Annœullin qui s'étend de Fromelles au nord à Ostricourt au sud.

Les 41 cantons du Nord sont représentés par des binômes paritaires, les bulletins de vote comporteront 4 noms, deux pour les titulaires et deux pour les suppléants.



Région
Hauts-de-France

Le Conseil Régional

Notre département fait partie avec 4 autres de la Région des Hauts-de-France (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Oise). Le Conseil Régional compte 170 élus et élues.

Les compétences de la région : gestion et construction des lycées, compétence transports avec les ports, aéroports et trains TER du quotidien. Formation professionnelle et développement économique relèvent également de la Région.

Les membres du Conseil Régional sont élus sur des listes régionales avec des sections menées par des têtes de liste départementales. Les listes sont paritaires. Les scrutins pour notre commune de Marquillies seront organisés dans un lieu unique; la salle Communale, et tiendront compte bien évidemment des conditions sanitaires optimales afin de permettre la tenue des élections avec toute la sécurité nécessaire.

Ces deux élections sont donc importantes dans la mesure où elles concernent des compétences essentielles à notre vie quotidienne, toutes générations confondues, de la petite enfance à la personne âgée dépendante en passant par la formation professionnelle et les questions de mobilité.



Nous comptons sur l'engagement civique de chacune et chacun.

Agenda

(sous réserve de modifications ou d'annulation par l'association en charge de l'organisation)

En juin

Samedi 19

9h - 11h

- **Présentation du projet de Tiers-lieux**
> Au garage Fénart

> Accueil des porteurs de projets et information à l'ensemble de la population du projet

11h30

- **Fêtes des pères ! Remise cadeaux**
> Salle Mandela

NOUVEAU

Soirée

- **Fête de la musique**
> Circuit dans le village
- **Moment festif**
> Au coq Gaulois

Dimanches 20 et 27

8h - 19h

- **Elections Départementales et Régionales**
> Salle Mandela



Fin juin



- **Résultat du Concours des maisons fleuries et remise de récompenses**

En juillet / en août

8 juillet / 6 août

- **Centre de loisirs avec l'UFCV**
> À l'école Jacques Prévert

Lundi 13

- **Fête Nationale, défilé**
> Dans les rues du village



La Mairie de Marquillies
soucieuse de l'environnement imprime

"LE BULLETIN DE MARQUILLIES"

sur du papier recyclé
avec des encres à base végétale.



Le bulletin de Marquillies

- Revue d'informations locales éditée par la commune de Marquillies
- 126 Place Léon Bocquet - 59274 Marquillies
- Tél. : 03 20 29 00 09
- E-mail : mairiemarquillies@marquillies.com
- site : www.marquillies.fr
- facebook.com/Marquillies

- Responsable de publication Dominique DHENNIN
- Réalisation : HAPPA Communication - 09 75 30 16 26
- > Imprimé à 800 exemplaires.

Imprimé sur du papier recyclé 115g/m², avec des encres à base végétale.